



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le choix de la Municipalité :

### Ne pas augmenter les impôts locaux

**dans un contexte où les dotations baissent et où l'Etat exerce une pression fiscale insupportable.**

Face au plan d'économies de 21 milliards d'euros pour l'année 2015, et suite à la baisse annoncée pour la même année par le Premier Ministre de 3.5 millions d'euros de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), tout comme l'Association des Maires de France (AMF), la Ville de Duclair est inquiète. Toutefois, alors que certaines communes décident d'augmenter leurs impôts locaux, de réduire leurs investissements et de diminuer les subventions, Duclair fait le choix de ne pas pénaliser ses habitants :

**Duclair n'augmente pas les taux d'imposition (part communale),**

**Duclair ne réduit pas les subventions aux associations,**

**Duclair ne diminue pas ses investissements pour dynamiser la Ville.**

Ces décisions s'inscrivent dans la perspective de maintenir une bonne qualité de vie quotidienne des habitants, d'assurer le "bien vivre ensemble", d'accompagner les entreprises présentes sur le territoire et de soutenir la croissance économique et l'emploi local.

En séance du vendredi 27 juin 2014, le Conseil Municipal avait déjà alerté sur la baisse drastique des dotations communales de l'Etat et sa pression fiscale insupportable, alors même que la commune est l'échelon qui assure aux administrés des services de proximité essentiels. Elles représentent également le moteur de 70% des investissements publics locaux.

La Ville de Duclair est déterminée à gérer de façon rigoureuse ses finances en trouvant les solutions nécessaires qui satisferont les habitants. A titre d'exemple, la Ville de Duclair multiplie ses partenariats avec les acteurs économiques locaux. Ainsi, la Ville de Duclair réussit à rendre compatible sa dynamisation et la défense des contribuables Duclairois.

Le Maire,

Jean DELALANDRE